

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
 à la réalisation d'une étude d'impact**



N° 14734\*02

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'État  
 compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

→ 105

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
24/01/2013	24/01/2013	F05213 P0016

**1. Intitulé du projet**

Construction d'un poulailler pour élever 60000 poules pondeuses au sol et d'un local de stockage de fientes. le poulailler sera consti-  
 tué de 2 unités reliées par un local de conditionnement des oeufs. Ces construction sont prévues en remplacement de bâtiments  
 existants à réaffecter et le projet sera réalisé sans augmentation des effectifs sur le site d'exploitation

**2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire**

**2.1 Personne physique**

Nom Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale EARL ROY GERANT EARL

Nom, prénom et qualité de la personne  
 habilitée à représenter la personne morale M. ROY YANNICK

RCS / SIRET : 3 2 4 6 0 2 9 3 7 0 0 0 1 7 Forme juridique EARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et  
 dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
1°	Site soumis à autorisation, mais le projet étant réalisé sans augmentation des effectifs, une procédure de prescriptions complémentaires est engagée au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement (cf. annexe : courrier de la DDPP) sans enquête publique.
37°	Travaux soumis à permis de construire dans une commune, sans document d'urbanisme, construction supérieure à 3000 m <sup>2</sup>

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet**

le poulailler : ce bâtiment sera constitué de 2 unités permettant d'élever 30000 poules chacune, soit au total 60000 poules pondeuses au sol. Ces deux unités seront reliées par un local de conditionnement des oeufs. L'emprise au sol de ce bâtiment sera de 4732 m<sup>2</sup>. Le local de stockage des fientes aura une emprise au sol de 547 m<sup>2</sup>.

Ce projet est envisagé en remplacement de deux poulaillers existants qui seront réaffectés en local de stockage et en local technique.

Le site est actuellement autorisé au titre des installations classées : arrêté préfectoral n°03-DRCLE/1-67 du 12 février 2003 et arrêté n° 08-DRCTAJE/1-234 fixant des prescriptions complémentaires au texte précédent.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet permettra d'élever des poules pondeuses au sol en remplacement de deux poulaillers en volailles de chair qui seront désaffectés, et en remplacement de la diminution de production en 2012 sur le site, liée à la mise aux normes bien-être de l'atelier existant de poules pondeuses.

Ce projet permettra d'assurer la viabilité de l'exploitation et de compenser la baisse d'activité liée aux modifications sur le site. Les fientes seront stockées dans le local projeté où elles seront transformées en engrais organique suivant la norme NFU 42-001

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Etapes de la construction :

- le terrassement au niveau de l'emprise des bâtiments et des accès.
- mise en place des dalles de béton
- l'élévation du bâtiment (mise en place de la coque des bâtiments)
- aménagement intérieur (électricité, mise en place des pondoires, des chaînes d'alimentation et d'abreuvement, des tapis d'évacuation des oeufs et des fientes), mise en place du matériel pour le conditionnement des oeufs.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

les poules pondeuses seront élevées dans deux unités de 30000 poules chacune. Les poules arriveront à 125 jours et resteront entre 330 et 335 jours dans les bâtiments. Elles seront élevées uniquement à l'intérieur des bâtiments. Les oeufs produits seront convoyés vers l'unités de conditionnement. ils seront commercialisés en frais.

Le sol des bâtiments sera bétonné. Il n'y aura pas de litière apportée.

Les fientes produites sur les perchoirs au niveau des chaînes d'alimentation, des abreuvoirs et des nids seront collectées à travers des caillebotis, sur des tapis. Elles seront ensuite évacuées régulièrement vers le hangar de stockage de fientes. Les fientes seront séchées sur les tapis et dans le local de stockage en projet. Elles seront transformées en engrais organique.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier technique a été déposé à la Préfecture aux titres des Installations classées pour une procédure de prescriptions complémentaires (constructions de nouveaux bâtiments, désaffectation, de certains autres, sans augmentation des effectifs sur le site) (cf. courrier de la DDPP ci-joint en annexe).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Procédure de prescriptions complémentaires

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
emprise au sol du poulailler :	4732 m <sup>2</sup>
emprise au sol du local de stockage des fientes :	547 m <sup>2</sup>
hauteur maximale des bâtiments	7,90 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le Grand Chemin  
85570 MARSAIS SAINTE  
RADEGONDE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

MARSAIS SAINTE RADEGONDE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? 12 FEVRIER 2003 et 14 AVRIL 2008 (arrêté complémentaire)

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

La parcelle concernée par le projet est cultivée par l'EARL ROY

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non X

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non X

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type II génération 2 la plus proche du projet "bocage et bois entre la forêt de Vouvant et le sud de Chantonay" est localisé à 150 mètres (cf. carte en annexe).
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Bassins du Lay et de la Sèvre Niortaise
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 "Forêt de Mervent - Vouvant et ses abords" le plus proche est localisé à 3,1 km du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'alimentation en eau sera effectuée exclusivement par le réseau public
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est envisagé sur une parcelle actuellement en culture, la consommation d'espaces agricoles sera effectuée sur environ 13600 m²
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'écoulement accidentel de produits (phytosanitaires), l'EARL dispose d'un local phyto et de cuves à fuel aux normes. Les fosses projetées pour le stockage des eaux de lavage seront étanches. Les coupures d'électricité, d'eau, cependant le site dispose d'alarme et de compteurs, permettant de réagir très rapidement en cas de panne et de limiter ainsi les effets.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'incendie, l'explosion, les accidents de personnes, d'animaux, la foudre, le vent, la tempête, les inondations, les fortes pluies, les risques sismiques, Les constructions seront édifiées dans un secteur bien dégagé, ne présentant pas de risque et les bâtiments seront construits par des professionnels suivant les normes en vigueur, réduisant ainsi les risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	transmission de zoonoses (maladies contagieuses) : les suivi vétérinaires sont fréquents, l'entretien et l'hygiène du site et des bâtiments d'élevage sont capitaux pour éviter les risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce risque est assez faible du fait des mesures d'hygiène mises en place sur l'exploitation
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les différents bruits générés seront : - les bruits émis par les animaux, ces bruits sont très limités du fait de la claustration des animaux dans les bâtiments isolés. - le fonctionnement du groupe électrogène dans un local fermé
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- le lavage et l'entretien des bâtiments - le trafic sur le site (camions de livraison d'animaux d'aliments et d'enlèvement des oeufs) Les bâtiments étant bien isolés, le nombre de camions limités et les tiers éloignés, l'impact sera très faible, voire nul
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les odeurs générées par le site seront essentiellement créées : au sein des bâtiments par : l'aliment distribué, l'air expiré par les animaux, l'air vicié extrait des bâtiments et chargé en particules de poussières sur lesquelles sont absorbées des molécules odorantes, le niveau de renouvellement de l'air au sein du local de stockage de fientes, à la sortie les fientes seront normées "engrais organique NFU 42-001" et désodorisées.
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les tiers les plus proches hormis les grands-parents, sont situés à plus de 300 mètres du projet, étant donné le secteur très boisé, les odeurs très faibles ne seront pas ou très peu perçues.	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le système d'alimentation des animaux et le groupe électrogène sont susceptibles de générer des vibrations. Le groupe et le système d'alimentation sont situés dans des bâtiments fermés, ce qui réduit très largement les vibrations.	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>rejet de NH3 : l'utilisation d'acides aminés, et la réduction des protéines dans l'aliment permet de réduire ces rejets, une bonne maîtrise de la ventilation limite également ces rejets.</p> <p>Les poussières : dans les bâtiments, l'agitation des animaux ainsi que les turbulences liées à la ventilation seront limitées.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets des eaux pluviales non souillées sont collectées vers la réserve incendie ou le milieu naturel.</p> <p>Les eaux de lavage des bâtiments seront stockées dans une fosse enterrée projetée. Il n'y a pas de rejets d'eau usée vers le milieu sur ce site d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>le projet engendre la production de fientes de poules, qui seront convoyées sur des tapis ventilés avec un pré-séchage de 2 à 3 jours. Le pré-séchage permet d'obtenir un produit stabilisé .</p> <p>A l'issu du pré-séchage, les fientes seront convoyées vers le hangar de stockage à l'aide de tapis couverts. le séchage se poursuivra dans le hangar jusqu'à atteindre un taux de matière de 75 %.</p> <p>Les fientes sèches en sortie d'installation répondront aux critères de la norme NFU 42-001. Cet engrais organique sera mis sur le marché sous la dénomination engrais organique NFU 42-001. Cet engrais normé sera désodorisé.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les matériaux de construction ont été choisis afin de permettre une bonne intégration du bâti dans le paysage.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre site d'exploitation situé au lieu-dit "Le Grand Chemin" sur la commune de Marsais Ste Radégonde, est composé d'un atelier avicole existant dont les bâtiments sont regroupés autour des habitations des membres de l'EARL et de l'habitation des parents.

L'ensemble est relativement éloigné des habitations des tiers situées à plus de 300 mètres.

Notre site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publique et dispose d'un arrêté préfectoral.

Ce dossier fait l'objet d'une procédure de prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, car les modifications non substantielles ne nécessitent pas une nouvelle enquête publique (cf. courrier de la DDPP ci-joint).

De plus, notre projet n'est pas localisé dans une Natura 2000, ni dans une ZNIEFF.

Le site est bien entretenu et nous prendrons toutes les mesures pour éviter d'éventuelles nuisances.

Nous avons fait le choix de matériaux présentant des teintes qui s'intègrent bien dans l'environnement, et l'emplacement du projet est attenant au site existant.

Nous estimons donc que notre projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

## 8. Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6. CARTE AVEC LOCALISATION DE LA NATURA 2000 LA PLUS PROCHE (5.2)
7. CARTE AVEC LOCALISATION DES ZNIEFF LES PLUS PROCHEs DU SITE D'EXPLOITATION (5.2)
8. COURRIER DE LA DPPP (3)
9. ARRETE PREFECTORAL POUR L'EXPLOITATION DE L'ATELIER AVICOLE DE L'EARL ROY (h)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Marsais Ste Radégonde

le, 22 Janvier 2013

Signature

